

INP TOULOUSE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire INP TOULOUSE, session 2026

La présidente de l'Institut National Polytechnique de Toulouse,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire INP TOULOUSE, au titre de l'année 2026 :

Madame CAUSSIDERY Mihaela, igr, présidente, Institut national polytechnique Toulouse, Toulouse.
Monsieur GUICHARD Jean-Christophe, igr, vice-président, Institut national polytechnique Toulouse, Toulouse.

Monsieur ZOUAK Abdellatif, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Toulouse, IUT-A.

Madame STEPHAN Fabienne, attachée principale d'administration de l'état, Institut national polytechnique Toulouse, Toulouse.

Madame MESEGUER Laure, attachée d'administration de l'état, suppléante, Institut national polytechnique Toulouse, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Toulouse, le 18/06/2026